

# Bertin, Turgot et deux Chinois

-----  
Par Jean Paul Morel

## Références :

Schelle : *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, par Gustave Schelle. Edition Felix Alcan 1923

Sacy : *Henri Bertin dans le sillage de la Chine : 1720-1792* par Jacques Silvestre de Sacy. Editions Cathasia, les Belles lettres, Paris, 1970

Bussière : *Henri Bertin et sa famille*. Par Georges Bussière. Imprimerie de la Dordogne, Périgueux, 1906. Et dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tomes 32 à 36, 1905. (sur Gallica)

La référence, sans doute la plus citée sur cette anecdote concerne un billet dû à Grimm (*Correspondances littéraires*, lettre de déc.1785), historiette amusante mais parfaitement erronée.

En annexe deux textes référencés ci-dessous qui permettront de se documenter aux meilleures sources :

- *Les Chinois de Turgot* de H. Cordier
- *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois*

\*

C'est une anecdote bien connue des historiens qui se sont intéressés aux relations entre la France et la Chine au 18<sup>e</sup> siècle. Quoique la littérature ne manque pas sur le sujet, nous avons deux raisons d'y revenir. D'une part il y est question de Pierre Poivre, et en second lieu, une erreur manifeste s'est glissée dans le compte-rendu de cette petite affaire.

Dans les années 1760, les jésuites de Pékin avaient envoyé en France deux jeunes Chinois qui se destinaient à l'état ecclésiastique, afin qu'ils soient instruits des langues et des sciences de l'Europe. Après quelques années passées au collège royal de la Flèche, ils se préparaient à regagner la Chine, lorsque le secrétaire d'Etat Henri Bertin, fut instruit de leur existence. Ce ministre, sinophile s'il en est, pensa qu'il serait intéressant de les prier de prolonger d'une année leur séjour en France, à parfaire leur instruction sur toutes les matières, afin que de retour en Chine ils puissent percevoir et rendre compte des différences qui existaient entre les deux nations concernant tous les domaines de la science et de l'art.

Bertin se chargea d'organiser la prolongation du séjour de ces deux jeunes gens en leur procurant une formation théorique, mais aussi pratique. C'est ainsi qu'ils circulèrent en province, en particulier à Lyon où ils furent mis au fait des techniques pratiquées dans les manufactures d'étoffe et du travail de la soie. C'est ici que Poivre intervient puisqu'il fut chargé de prendre en charge ces deux jeunes gens à leur passage à Lyon. Il écrivait à Bertin<sup>1</sup> le 27 septembre 1764 : «Vous avez fait, mon cher Monsieur<sup>2</sup>, une très bonne affaire en nous envoyant vos deux élèves chinois. Ils sont arrivés ici en très bonne santé. Dès que j'ai su leur arrivée, j'ai tout abandonné à ma campagne où la besogne ne manque pas dans ce temps de semailles et de vendanges ... ». Si Bertin avait sollicité Poivre, c'est parce que les deux hommes partageaient un même intérêt pour la civilisation chinoise, son organisation sociale et politique, sa philosophie, mais également pour son développement artistique et technique. Il sera à nouveau question de Ko et Yang, ce sont les noms de ces deux jeunes Chinois, entre Poivre et Bertin lorsque Poivre sera sur le point d'embarquer pour l'Isle de France au début de l'année 1767.<sup>3</sup>

Revenons à l'année 1765, fin janvier les deux Chinois s'embarquent pour la Chine, et il est admis par tout un chacun qu'ils emportaient avec eux divers présents mais surtout deux écrits de l'illustre Turgot, à savoir un questionnaire en 52 articles destiné à orienter leurs recherches en Chine :

---

<sup>1</sup> Sur ce site, parmi les rééditions, l'intégral des lettres de Poivre à Bertin : *Poivre correspondant de Bertin*

<sup>2</sup> Poivre s'adresse à M. Parent, premier commis de Bertin, qui a organisé la tournée en province des deux Chinois.

<sup>3</sup> Plusieurs lettres dans *Poivre correspondant de Bertin*.

*Questions sur la Chine adressées à MM. Kao et Yang*<sup>4</sup>, auquel, « pour en faire voir l'objet et le sens », Turgot joignait une étude : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*.<sup>5</sup>

Mais voilà, les lois immuables de la chronologie ne s'accordent pas avec ce récit. En effet il est écrit partout que les *Questions* et les *Réflexions* de Turgot datent de la fin de l'année 1766 ; il était alors impossible aux deux jeunes gens de s'embarquer avec cette littérature au début de l'année 1765.

Nous aurions pu, comme d'autres, nous asseoir sur cette petite difficulté, mais une raison particulière s'y opposait : une des 52 *Questions* de Turgot fait référence à l'ouvrage de Poivre *Voyages d'un philosophe* : « N°29. J'ai appris, par les mémoires de M. Poivre [...], que la dîme des fruits de la terre forme le principal revenu de l'empereur de la Chine. Mais M. Poivre remarque ... ». Etant donné l'incohérence repérée ci-dessus, il fallait rectifier un élément du récit ; une des alternatives était d'avancer de deux années la date de rédaction des *Questions*, ce qui amenait à avancer d'autant le moment où Turgot avait eu connaissance de *Voyages d'un philosophe*, soit au plus tard pendant l'année 1764 : ce point n'était pas sans conséquence sur la biographie de Pierre Poivre.<sup>6</sup>

Nous nous sommes donc appliqué à vérifier chaque élément de ce récit, et, en nous documentant, nous avons trouvé un auteur<sup>7</sup> qui a repéré lui aussi cette invraisemblance, et qui a donc revu le scénario de cette histoire ; mais malheureusement pour lui, c'est la date d'embarquement des deux Chinois qu'il a choisi de retarder. Or sur ce point, même si les ouvrages ne sont pas unanimes<sup>8</sup>, il n'y a pas de contestation possible au regard du Rôle du vaisseau de la Compagnie des Indes le *Duc de Choiseul* : armement Lorient le 1/02/1765, arrivée Wampou, Canton le 26/07/1765. Parmi les passagers : KO Louis et YANG Etienne, « embarqués à l'armement et débarqués à Wampou le 29/07/1765, passager pour la Chine à la table ».<sup>9</sup>

Deuxième terme de l'équation, la date de rédaction des *Questions* et *Réflexions* de Turgot. Mais là encore il semblait impossible de modifier ce qui est couramment admis, puisqu'une lettre de Turgot à Du Pont de Nemours, en date du 9 décembre 1766, est sans ambiguïté<sup>10</sup> :

« J'ai barbouillé beaucoup de papier depuis que je vous ai vu ; indépendamment d'une explication de la grande et de la petite culture que j'avais faite pour un *Mémoire sur les impositions du Limousin* qui a été donné, j'ai fait des *Questions* pour les deux Chinois dont je vous ai parlé et, pour en faire voir l'objet et le sens, je les ai fait précéder par une espèce d'esquisse de l'analyse des travaux de la société et de la distribution des richesses ».

Dernière possibilité : les Chinois se seraient embarqués pour la Chine sans emporter la littérature de Turgot. Difficile à remettre en cause tant les récits affirmatifs sur ce point sont unanimes.

- Gustave Schelle<sup>11</sup> écrit en note des fameuses *Questions* :

« Ko et Yang, jeunes Chinois de beaucoup d'esprit, que les jésuites avaient amenés en France et élevés. Ils retournaient à Canton, chargés de bienfaits et soutenus par une pension du Roi pour entretenir une correspondance suivie qui pût faire connaître la littérature et les sciences chinoise. Turgot leur donna des livres et des instruments. Il y joignit ses *Questions* et ses *Réflexions* sur la formation et la distribution des richesses, qu'il composa pour eux. »

- Henri Cordier<sup>12</sup> dans son étude si bien documentée *Les Chinois de Turgot* écrit :

<sup>4</sup> Schelle : t.2, pp 523-533

<sup>5</sup> Les *Réflexions sur la formation ...* furent publiées dans les *Ephémérides du Citoyen*. en trois fois : novembre et décembre 1769, et janvier 1770.

<sup>6</sup> *Voyage d'un philosophe* est l'édition du texte de deux conférences prononcées par Poivre à l'Académie de Lyon. C'est dans la seconde, prononcée le 4 décembre 1764, que Poivre traite de la dîme à laquelle Turgot se réfère. Il fallait donc que ce dernier connaisse le texte de la conférence avant qu'elle n'ait été prononcée, ce qui n'est pas en soit impossible mais en change beaucoup la genèse.

<sup>7</sup> *Histoire d'un contrôleur général d'un intendant et de deux jeunes Chinois*. Par Henri Hausser. In *Revue de littérature comparée*, 1929, pp. 714-727.

<sup>8</sup> On trouvera une date erronée dans *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois*. (En annexe)

<sup>9</sup> Voir le site des armements de la Compagnie des Indes : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

<sup>10</sup> Schelle : tome II, p. 519. Cette date est confirmée par ce qu'écrit Du Pont de Nemours en introduction aux *Réflexions* publiées dans les *Ephémérides* en novembre 1769 : « ... parce que les ayant jetées sur le papier il y a trois ans, fort à la hâte et dans des vues particulières ... »

<sup>11</sup> Schelle : tome II, p.523, note a

<sup>12</sup> Lire en annexe.

« au moment où ils allaient retourner dans l'Extrême-Orient, l'illustre Turgot leur adressa une série de cinquante-deux questions sur la Chine [...] pour permettre à KO et YANG de répondre à ces questions, le grand économiste écrivit ce chef-d'œuvre : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*.

- J. C. de Sacy<sup>13</sup> dans son ouvrage érudit, d'une haute tenue, écrit :

« Turgot à la même époque prépare ses *Questions sur la Chine adressées à deux Chinois* en attendant d'avoir achevé pour eux ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. « Ko et Yang étaient priés par lui de répondre principalement sur les sujets suivants : richesse, distribution des terres, culture, fabrication du papier, histoire naturelle, province du Chensi, art de l'imprimerie ». Le mémoire leur fut remis le 10 janvier 1765. Turgot joint à sa demande de renseignements le cadeau de nombreux livres scientifiques. »

- Enfin G. Bussièrre, dans son ouvrage monumental sur Bertin parle de pacotille, c'est-à-dire de ce qu'on emporte avec soi quand on embarque pour des contrées lointaines <sup>14</sup> :

« Enfin, pour apporter à cet enseignement privilégié son digne couronnement, Bertin pensa à faire donner à ses deux Chinois une bonne teinte d'économie politique ; et le professeur qu'il leur procura ne fut rien moins que Turgot, alors intendant de la Généralité de Limoges, pour lequel nous savons son estime et son attachement. C'est pour Ko et Yang que Turgot rédigea ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. Il accrut leur pacotille de ce beau travail, qui allait faire école et qui n'était alors, dans sa pensée, qu'une simple lettre servant de préambule à des questions sur la constitution économique de la Chine, au nombre de 52 relatives à l'agriculture, aux arts, à l'histoire naturelle et à quelques points d'histoire »

C'est en lisant *Les Chinois de Turgot* (texte intégral en annexe) d'Henri Cordier que nous pensons avoir trouvé la solution. Il écrit « Quand Ko et Yang partirent, on leur remit, le 16 janvier 1765, une *Instruction* détaillée sur la conduite qu'ils devront tenir en arrivant en Chine », et de citer les manuscrits de Bertin :

« On a remis en partant, aux Srs. Ko et Yang trois instructions détaillées et divisées en chapitres composés chacun de plusieurs questions. La première instruction concerne le droit public, ce qui comprend la chronologie, l'histoire, la religion, le gouvernement, la police, les forces et les revenus de l'empire de la Chine, etc. On a accompagné cette première instruction de trois mémoires en forme de lettres sur l'origine ou la création du monde, le déluge, l'histoire des premières générations des hommes, de leurs peuplades en différentes parties de l'univers, de l'origine des langues, de l'écriture, etc., afin que le Sr. Ko et le Sr. Yang puissent comparer les différents systèmes qu'on suit à la Chine sur tous les points, avec ce que la critique la plus exacte et l'examen le plus sévère des historiens sacrés et profanes ont établi de plus certain parmi les savants de l'Europe sur les mêmes objets. [...]

« La seconde instruction concerne le droit civil et contient des questions sur la manière dont les lois de la Chine décident dans tous les cas qui intéressent les personnes privées et ce qu'elles possèdent dans l'ordre de la Société.

« La troisième instruction comprend en plusieurs chapitres tout ce qui a rapport aux sciences et aux arts mécaniques relativement à l'usage de l'homme et cette matière si vaste se réduit à connaître :

« 1° Tout ce qui est indispensablement nécessaire à l'homme : la subsistance, le vêtement et le logement.

« 2° Ce qui lui devient utile, le commerce en toutes les branches.

« 3° Les objets qui servent à sa commodité et à son agrément.

« Quant à la troisième instruction, le champ en est si étendu et l'objet en même temps si nécessaire et si urgent qu'on ne peut trop inviter le Sr. Ko et le Sr. Yang de se mettre à portée de connaître d'abord les plus nécessaires des Arts ensuite les plus utiles et enfin ceux qui concernent la commodité et l'agrément.

Nous pensons qu'il y a eu méprise entre ces instructions et questions remises par Bertin aux deux Chinois le 16 janvier 1765, et les *Questions* et *Réflexions* de Turgot qui, elles, auront été expédiées deux ans plus tard. Sans doute faisaient-elles partie de l'envoi de Turgot, l'intendant de Limoges,

<sup>13</sup> Sacy : p.164

<sup>14</sup> Bussièrre : le livre, p.76 de la 3<sup>e</sup> partie, et le bulletin, t.36, 1909, p.136.

dont il est question dans une lettre de Poivre, alors qu'à Lorient il s'apprête à embarquer pour l'Isle de France. Il écrit au commis de Bertin le 14 janvier 1767 :

« J'ai accusé à M. Bertin par le dernier courrier, la réception des trois petits ballotins, et de tous les paquets que vous m'avez fait passer jusqu'à ce jour pour MM. Ko et Yang que j'ai tous reçus à la réserve de celui que vous m'annoncez par la Messagerie, et que vous me dites être l'envoi de Mr. l'Intendant de Limoges. »<sup>15</sup>

Cette petite mise au point permet de dater la lecture par Turgot du manuscrit de Poivre au plus tard courant de l'année 1766, manuscrit qui sera édité en 1768 sous le titre *Voyages d'un philosophe*.

\* \* \*

## ANNEXE

### LES CHINOIS DE TURGOT

---

Reproduction d'un article d'Henri Cordier paru dans *Mélanges d'histoire et de géographie orientale*. Tome 2, 1920, pp.31-39.

#### Note

H. Cordier nous informe ci-dessous que les très longues citations qu'il rapporte proviennent des « papiers du ministre Bertin conservés à la Bibliothèque de l'Institut ». Pour être plus précis, il s'agit de deux manuscrits : Ms 1526 et Ms 1521. Concernant ce dernier relatif à l'instruction adressée par Bertin en date du 16 janvier 1765, on peut prolonger la citation par sa chute : « Il ne reste après la rédaction de cette instruction qu'à dire pour toujours au sieur Ko et au sieur Yang combien on leur désire de bonheur et combien celui qui signe cette instruction est disposé à y contribuer en ce qui dépend de lui ». (Cité par J. S. de Sacy dans *Henri Bertin dans le sillage de la Chine*, p.164.)

---

Ko et YANG étaient deux jeunes Chinois de Pe-King, envoyés en Europe par les Jésuites pour compléter leur éducation religieuse ; ils ignoraient, à cause de leur jeunesse, à peu près tout de leur propre pays ; au moment où ils allaient retourner dans l'Extrême-Orient, l'illustre Turgot leur adressa une série de cinquante-deux questions sur la Chine : Richesse, Distribution des terres, Culture. — Arts (Papeterie, Imprimerie, Etoffes). — Histoire naturelle. — Quelques points d'histoire (Juifs en Chine, Miao-tseu) ; pour permettre à Ko et YANG de répondre à ces questions, le grand économiste écrivit ce chef-d'œuvre : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, qui parut en novembre 1766. En cent paragraphes, « il renferme, dit un bon juge<sup>16</sup>, sur les capitaux, la monnaie et la concurrence, les vérités les plus précieuses et les plus nouvelles pour l'époque où elles ont été produites. Il devait être et il a été nécessairement et incessamment présent à l'esprit d'Adam Smith, quand l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* écrivait, neuf ans plus tard, sa *Richesse des nations* ».

J'ai pensé que des renseignements sur le séjour de ces Chinois en France, alors qu'il était rare de voir des Fils du Céleste Empire dans notre pays, pourraient présenter quelque intérêt ; je les ai recueillis en majeure partie dans les papiers du ministre Bertin conservés à la Bibliothèque de l'Institut.

Ces deux Chinois, originaires de Pe-king, de parents chrétiens, se nommaient Louis Ko [Kao], fils de Joseph Ko et de Cécile Tchao, et Etienne YANG, fils d'André Yang et de Catherine Li, né le 8 février 1733, moins âgé d'un an que son compagnon. Après avoir poursuivi leurs études chinoises et passé trois années chez les Jésuites de Pe-King, « ils se proposèrent de passer en Europe

---

<sup>15</sup> Le 19 janvier 1767, le *Beaumont*, vaisseau de la Compagnie des Indes appareillait de Lorient pour la Chine.

<sup>16</sup> Léon Say, *Turgot*, Paris, 1887, p.45.

pour y voir la splendeur du Christianisme. Ils crurent, et ne se sont point trompés, que la Religion ne fleurit dans aucune autre Nation plus qu'en France, ils se déterminèrent à y venir ». Ils partirent de Pe-King le 7 juillet 1751 et ils arrivèrent à Canton à la fin de septembre 1753, passèrent à Macao où ils demeurèrent plus de trois mois en attendant le départ ; ils s'embarquèrent avec un compatriote nommé Louis TCHENG qui retourna avant eux en Chine et n'embrassa pas l'état ecclésiastique, au commencement de janvier 1754, sur un des vaisseaux de la Compagnie des Indes, commandé par M. DE FREMERIE qui mourut pendant la traversée longue de six mois et quelques jours. Arrivés en France, Ko et Yang furent conduits au collège royal de la Flèche où ils séjournèrent environ six ans, apprenant le français, se perfectionnant dans le latin, étudiant la logique et la théologie. En 1760, ils se rendirent à Paris avec l'intention d'entrer au noviciat des Jésuites et d'y prendre l'habit, mais le Général, sur l'avis des missionnaires de Chine, s'opposa à leur dessein pour sauvegarder leur liberté.

Quand la Compagnie de Jésus fut dissoute, ils furent recueillis par l'abbé de Broquevielle, lazariste. « Le R. T. Provincial des Jésuites, nommé La Croix, touché de compassion pour notre état, écrivit en Cour pour nous<sup>17</sup> obtenir une pension du Roi. Le Supérieur, qui nous avait si bien accueillis, ne manqua pas d'intéresser Mgr. l'Archevêque de Paris auprès de Mgr. le Comte de Saint-Florentin. Mgr. le Comte de Saint-Florentin<sup>18</sup>, rempli d'humanité, se fit un plaisir de solliciter pour nous auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne et nous obtint à chacun une pension de 750 livres par an, ce qui nous donna le moyen de continuer nos études de Théologie pour nous mettre en état de recevoir les Saints Ordres.

« Au commencement de l'an passé 1764, voulant profiter des vaisseaux que la Compagnie des Indes envoya à la Chine, pour retourner dans notre pays, nous fûmes heureusement obligés d'aller faire notre cour à Mgr. Bertin, Ministre et Secrétaire d'Etat, qui était alors chargé des affaires de la Compagnie des Indes, et qui seul pouvait nous accorder le passage sur le vaisseau.

« Pendant l'espace de cette année 1764, le Roi à la recommandation de Mgr. Bertin, Ministre digne de la confiance de Sa Majesté, nous ordonna de faire un voyage à Lyon, dans le Forez et dans le Vivarais, pour y examiner et connaître toutes les plus belles Manufactures de ses Etats, afin qu'à notre retour en Chine nous puissions voir les différences qu'il peut y avoir entre les arts de la Chine et ceux de la France.

« Mgr. Bertin, Ministre et Secrétaire d'Etat, prévenu en notre faveur, a voulu nous rendre utiles à la France et en même temps à la Chine ; en conséquence nous avons été engagés à différer notre voyage à un an.

« Engagés par la reconnaissance, nous avons exécuté les ordres de Sa Majesté de point en point : nous avons donné preuve de notre exactitude et de notre attention, par les Observations que nous avons eu l'honneur de remettre par écrit à Mgr. Bertin.

« Comblés de bienfaits et de libéralités du Roi, nous nous voyons enfin sur le point de quitter Paris. Sa Majesté Très-Chrétienne voulant mettre le comble à ses bontés pour nous, nous a donné une tenture des belles Tapisseries de Sa Manufacture royale de Beauvais, une collection de douze glaces superbes, une collection de Porcelaine de Sa Manufacture royale de Sèvres, une imprimerie portative, une machine d'électricité, une collection de lunettes d'approche, un télescope, une chambre noire, un microscope solaire et un microscope à liqueur, avec une montre d'or à chacun, en nous laissant participant de ses bontés pendant notre vie ; et nous nous conformerons, pour ces présents aux Instructions que le Roi nous a données par son Ministre. Nous nous reconnaissons incapables de reconnaître jamais assez toutes les faveurs de Sa Majesté, c'est pourquoi nous ne cesserons de conjurer le Ciel de les reconnaître pour nous, par la conservation d'un Monarque digne de régner à jamais pour la prospérité de ses Etats. »

Oltre les connaissances qu'ils purent acquérir dans leur voyage en province et leur séjour à Paris, Ko et Yang reçurent aussi vingt et une leçons de physique de M. Brisson,<sup>19</sup> professeur au collège de

---

<sup>17</sup> Note écrite par Yang et Ko le 17 janvier 1765, deux heures avant leur départ pour Lorient.

<sup>18</sup> Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, né le 18 août 1705 ; mort le 27 février 1777, à Paris ; ministre d'Etat en 1761 ; beau-frère de Maurepas.

<sup>19</sup> Mathurin-Jacques Brisson, né à Fontenay-le-Comte le 30 avril 1723 ; mort le 23 juin 1806, à Croissy, près de Versailles ; il succéda à l'abbé Nollet dans sa chaire au collège de Navarre.

Navarre, membre de l'Académie des Sciences, auquel ils furent confiés au mois de juillet 1764. Brisson les fit assister douze fois à des expériences de physique et construisit pour eux une machine électrique. On a fait instruire nos Chinois « autant que le peu de temps l'a permis, et en particulier de la chimie dont l'objet est d'analyser tous les corps et d'en connaître les principes dont ils sont composés ». Leur professeur de chimie était Cadet<sup>20</sup> : on les avait installés sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor.

Quand Ko et Yang partirent, on leur remit, le 16 janvier 1765, une *Instruction* détaillée sur la conduite qu'ils devront tenir en arrivant en Chine ; on sait que « la discrétion dont le Sr. Ko et le Sr. Yang ont usé en France ne laisse aucun lieu de douter qu'ils ne se conduisent pendant leur traversée à la Chine sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes avec toute sorte d'égards et de ménagements » ; aussi dès qu'ils auront abordé à Canton « leur premier soin doit être de prendre les plus promptes et les plus justes mesures pour s'habiller à la Chinoise et faire attention de ne quitter leur bord que quand ils seront en état de paraître décentement suivant les usages de leur nation : Pour cet effet, ils s'informeront le plus exactement qu'il se pourra de la manière dont le Sr. Tcheng leur compatriote, qui est retourné à la Chine, il y a 3 ans, s'est comporté à son arrivée à Canton, et de suivre la même route que luy s'ils apprennent qu'il n'y a éprouvé aucune difficulté ; il est très essentiel pour la tranquillité du Sr. Ko et du Sr. Yang et pour le succès de tout ce qu'ils se proposent d'avantageux pour les deux états de la Chine et de la France de ne rien faire qui puisse donner lieu à des plaintes de la part du gouvernement chinois ; on comprend que cette observation a lieu pour tous les objets de la présente instruction sans qu'il soit besoin de la répéter ailleurs. »

On leur trace un véritable programme pour le moment de leur arrivée à Pe-king :

« Après avoir rempli tous les devoirs que la nature, les lois à la Chine et les bienséances exigent d'eux, le Sr. Ko et le Sr. Yang songeront efficacement à profiter des lumières qu'ils ont acquis en France dans la vue d'être réciproquement utiles à la nation chinoise et à la nation française. Mais comme ils ne sauraient suffire d'eux-mêmes à la connaissance de tout ce qui leur est nécessaire pour remplir ces objets, ils doivent chercher soigneusement à former des liaisons différentes et analogues aux connaissances de différente espèce qu'il leur est essentiel d'acquérir à la Chine pour les comparer avec celles qu'ils ont pris en France ; ou recueillir celles des objets et des avis dont ils n'auront point entendu parler en France et dont ils croiraient que la France se trouverait ignorer et à cet égard on les exhorte à ne se faire aucune peine sur la crainte qu'ils pourraient avoir ou de paraître minutieux, ou de taxer la France d'ignorer des objets peut-être triviaux ou enfin de paraître eux-mêmes ignorer qu'ils étaient connus en France ; ils savent dans quel esprit toutes leurs questions, tous leurs détails seront accueillis, et lors même qu'ils ne nous apprendront rien de nouveau, ils doivent être assurés qu'on leur saura beaucoup de gré de leur attention, et les réponses qu'on leur fera les instruiront toujours de l'état où en est l'Europe relativement à ces mêmes objets.

« On a remis en partant, aux Srs. Ko et Yang trois instructions détaillées et divisées en chapitres composés chacun de plusieurs questions. La première instruction concerne le droit public, ce qui comprend la chronologie, l'histoire, la religion, le gouvernement, la police, les forces et les revenus de l'empire de la Chine, etc. On a accompagné cette première instruction de trois mémoires en forme de lettres sur l'origine ou la création du monde, le déluge, l'histoire des premières générations des hommes, de leurs peuplades en différentes parties de l'univers, de l'origine des langues, de l'écriture, etc., afin que le Sr. Ko et le Sr. Yang puissent comparer les différents systèmes qu'on suit à la Chine sur tous les points, avec ce que la critique la plus exacte et l'examen le plus sévère des historiens sacrés et profanes ont établi de plus certain parmi les savants de l'Europe sur les mêmes objets.

« On donnera suite à ces premières lettres de manière que le Sr. Ko et le Sr. Yang puissent les recevoir l'année prochaine par les mêmes vaisseaux de la Compagnie des Indes.

« La seconde instruction concerne le droit civil et contient des questions sur la manière dont les lois de la Chine décident dans tous les cas qui intéressent les personnes privées et ce qu'elles possèdent dans l'ordre de la Société.

« La troisième instruction comprend en plusieurs chapitres tout ce qui a rapport aux sciences et aux arts mécaniques relativement à l'usage de l'homme et cette matière si vaste se réduit à connaître :

---

<sup>20</sup> Sans doute Louis-Claude Cadet-Gassicourt, né à Paris en 1731 ; mort en 1799.

« 1° Tout ce qui est indispensablement nécessaire à l'homme : la subsistance, le vêtement et le logement.

« 2° Ce qui lui devient utile, le commerce en toutes les branches.

« 3° Les objets qui servent à sa commodité et à son agrément.

« Ces trois genres d'instruction demandent de la part du Sr. Ko et du Sr. Yang une attention particulière à former des liaisons avec des personnages distingués et d'un grand mérite, dont ils puissent tirer, de chacun en ce qui les regarde, des connaissances relatives aux réponses qu'on attend de leur part : Ainsi à l'égard de la première instruction il convient au Sr. Ko et au Sr. Yang de former une liaison d'amitié autant qu'il se pourra, avec un ou plusieurs lettrés du grade le plus élevé qui soient doués en même temps d'un caractère doux et complaisant capables de dire avec franchise ce qu'ils savent sur la matière qui fera l'objet de la recherche, laquelle sera placée sans affectation dans le discours et par manière de conversation.

« Il faut faire en sorte dans ces recherches que l'on ne sache pas que l'autre soit consulté et s'abstenir par cette raison de faire des questions à plusieurs personnes dans une même société.

« Sur la seconde instruction et en observant la même réserve, les liaisons que le Sr. Ko et le Sr. Yang formeront avec des gens de loi leur seront infiniment utiles.

« Quant à la troisième instruction, le champ en est si étendu et l'objet en même temps si nécessaire et si urgent qu'on ne peut trop inviter le Sr. Ko et le Sr. Yang de se mettre à portée de connaître d'abord les plus nécessaires des Arts ensuite les plus utiles et enfin ceux qui concernent la commodité et l'agrément.

« Tous ces objets ne peuvent être traités que peu à peu, avec cet esprit de tranquillité et de réflexion qui paraît naturel à la Nation chinoise ; on ne presse donc de répondre sur aucun objet particulier, mais sur tous à peu près également parce que le goût et les occasions doivent en décider, mais de manière cependant que par chacune des expéditions des vaisseaux de la Compagnie des Indes on puisse recevoir du Sr. Ko et du Sr. Yang des mémoires relatifs à celles des instructions sur lesquelles ils auront pu se procurer des éclaircissements ; ils doivent donc rassembler des matériaux à mesure qu'ils le pourront ou qu'ils se présenteront sur tous les objets, et s'occuper ensuite de les séparer par matière et de les mettre en ordre pour les envoyer. »

Je ne suivrai pas nos Chinois après leur arrivée en Chine, l'espace me manquant ici ; embarqués sur *Le Choiseul*, ils abordèrent après une traversée heureuse de cinq mois et deux jours à Canton, où ils eurent à souffrir des tracasseries du vice-roi (Tsong-Tou) qui voulait retenir leurs tapisseries destinées à être présentées à l'Empereur. Ko et Yang rentrèrent à Pe-king à la fin de janvier 1766 : le roi de France leur faisait à chacun une pension annuelle de 1.200 livres qu'ils surent mériter par les nombreux renseignements qu'ils recueillirent et envoyèrent à Paris. Ko mourut à Pe-King en 1780, et Yang, en 1787, dans le Kiang-si où il exerçait son ministère.

=====

## ANNEXE<sup>21</sup>

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois

-----

### PRÉFACE.

LE Recueil des Mémoires de la Chine qu'on présente au Public sur différents objets qui intéressent les Sciences & les Arts est le fruit d'une correspondance qu'on entretient depuis dix ans, avec les Missionnaires de la Chine, & avec deux Chinois que l'envie de se rendre utiles à leur Patrie en fit sortir à l'âge de dix-neuf ans, pour apprendre en France les Langues & les Sciences de l'Europe.

---

<sup>21</sup> *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois.* Par les missionnaires de Pe-kin, tome I, 1776. Paris, Nyon aîné.

Ils y apprirent le François le Latin, y étudièrent les Humanités, la Philosophie etc. Leurs études étaient déjà fort avancées, lorsque les événements<sup>22</sup> qui firent assez de bruit en 1763 les obligèrent de sortir de la maison où ils étaient & de chercher ailleurs un asile & des secours. Le Supérieur de la Mission de Saint Lazare les reçut avec amitié, en attendant qu'on eût rendu compte au Roi de leur situation. Sa Majesté leur accorda une pension qui leur fournit les moyens de continuer leurs études elles se trouvèrent finies au commencement de 1764.

Le désir de revoir leur patrie les détermina alors à demander leur passage sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui devaient mettre à la voile, il leur fut accordé. Mais il parut que ce serait rendre un service à l'Etat, que de prolonger le séjour de ces Étrangers en France, au moins pendant une année qui serait employée à leur faire parcourir ce que nos Arts ont de plus facile à saisir & de plus intéressant ; afin que de retour à la Chine, ils pussent comparer ceux qui fleurirent dans cet Empire en observer les différences avec les nôtres & entretenir avec nous une correspondance qui deviendrait avantageuse réciproquement aux deux Nations.

Ce projet fut accepté par les deux Chinois & en conséquence deux Membres de l'Académie Royale des Sciences furent chargés, l'un (M. Brisson), de leur donner des leçons de Physique & d'Histoire Naturelle ; l'autre (M. Cadet), de les instruire des principes de la Chimie & de leur donner des leçons de pratique dans cet Art.

Les progrès des deux Élèves étonnèrent leurs Maîtres, ils saisissaient facilement l'explication des phénomènes de la Nature, & leur dextérité singulière dans les manipulations de la Chimie surprenait l'Artiste qui travaillait avec eux.

On crut ensuite qu'il était important de leur faire prendre quelque teinture du dessin & de l'art de graver ; puisque dans l'éloignement d'une correspondance aussi intéressante que celle dont on jetait les fondements, le dessin d'une machine, d'un métier d'étoffe, d'un instrument, d'une plante, devait suppléer ce qui manque aux descriptions les plus détaillées, & les surpasser infiniment. Au bout de quelques mois ils furent l'un & l'autre en état de graver eux-mêmes à l'eau-forte, des vues de paysages Chinois.

On jugea aussi convenable de les faire voyager dans nos Provinces méridionales. Ils partirent pour Lyon, bien recommandés, & y prirent connaissance des Manufactures d'étoffes de soie d'or & d'argent. C'était la saison de la récolte des soies; ils passèrent en Dauphiné où ils virent les opérations les plus essentielles de l'art de tirer la soie des cocons. De là ils se rendirent à Saint-Etienne en Forez où ils apprirent tout ce qu'on peut savoir en peu de jours sur la fabrication des armes à feu, & virent la trempe & l'emploi de l'acier.

De retour à Paris il ne leur restait plus que quelques leçons à prendre de l'art d'imprimer. Ils s'essayèrent sur une petite imprimerie portative, qui faisait partie des présents que le feu Roi joignit à ses bienfaits. Ces jeunes Asiatiques employèrent les derniers instants de leur séjour en France à mettre en ordre & à revoir les journaux qu'ils avoient tenus très-exactement pendant leur voyage. On leur remit des mémoires & des questions sur tous les objets dont on désirait d'avoir des éclaircissements. Enfin, au mois de décembre 1765 [1<sup>er</sup> février 1765<sup>23</sup> ], ils s'embarquèrent à Lorient, pour retourner en Chine, emportant l'estime & l'amitié de tous ceux qui les avoient connus. Rendus à leur patrie, ils y furent très bien accueillis par les missionnaires français, qui se livrèrent aussitôt, avec le plus grand zèle, aux travaux longs & pénibles qu'exigeaient les instructions dont nos deux Chinois étaient chargés : depuis 1766, ils ont envoyé chaque année quelques mémoires pour servir de réponse à ceux qu'on leur avait remis, ou aux questions dont on les avait , pour ainsi dire, accablés.

\* \* \*

---

<sup>22</sup> Abolition de l'ordre des Jésuites le 20 juillet 1773 par le pape Clément 14.

<sup>23</sup> Erreur, c'est le 1<sup>er</sup> février 1765 qu'appareillait de Lorient le vaisseau de la Compagnie des Indes le *Duc de Choiseul* sur lequel avaient embarqué Ko et Yang. (Ce qui rend pertinent la date « depuis 1766 » qui suit)